

# COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE NOUVELLE AQUITAINE

## PERFECTIONNEMENT TECHNIQUE ET PÉDAGOGIQUE EN CCE 8 décembre 2025 - Ecurie de St Cyr (17)

## **BULLETIN INSCRIPTION**

Nom et prénom :
Né(e) le :
N° licence fédérale FFE (en cours de validité) :
Adresse :
Code postal :Ville :
Téléphone :Mail :Mail :
Téléphone et adresse mail impératifs (écrits distinctement). Attention, toutes les informations concernant la formation sont envoyées par mail
Diplôme (Joindre une photocopie) :
Demande de dispenses ou allègement de formation : OUI NON ; si oui prendre contact avec le référent pédagogique
Adaptations nécessaires liées à un handicap : OUI ONON ; si oui prendre contact avec le référent handica
Pourquoi voulez vous faire cette formation ?
Quelles perspectives professionnelles après la participation à cette formation ?
Envisagez-vous de participer à d'autres formations ? Si oui lesquelles ?
<u>Statut du participant</u> :
Oirigeant (e):
○ Salarié (e) :
O Indépendant(e):
Autre précisez

Financement envisagé:
○ Financement personnel :
○ Employeur :
Opérateur de Compétences (OPCO) salariés :
O Fonds d'Assurance Formation (FAF) non-salariés :
O Autre, précisez :
Je déclare avoir pris connaissance des conditions de formation précisées dans les modalités de formation, disponible en ligne sur le site du CRENA.
Je déclare être à jour de ma carte professionnelle (le CRENA vérifiera sur <u>ce site</u> )
J'autorise le CRENA à communiquer mes coordonnées pour un éventuel covoiturage entre stagiaires.
J'autorise le CRENA à communiquer mes coordonnées dans le cadre de la création d'un groupe whatsapp dédié à a formation (important pour faciliter les échanges avec les formateurs et le CRENA) .
<b>Our J'effectue un règlement de 55€ (30% du montant de la formation par chèque de caution) pour valider ma</b>
demande d'inscription.
Le CRENA attribue cette année une subvention exceptionnelle aux structures de Nouvelle Aquitaine envoyant leur salariés en formation pour un reste à charge des coûts pédagogiques à 0 € (50% OCAPIAT, 50% CRENA), même dispositif pour les auto entrepreneurs. Cette aide sera versée à la fin du cursus complet de formation.
A la suite de votre inscription, vous seront envoyés deux contrats/conventions de formation que vous devrez nous renvoyer impérativement signés. Les modalités de règlement figurent sur les contrats.
Fait le : A : A :
Signature du participant :

Bulletin à retourner à CRE Nouvelle-Aquitaine – 2 avenue de l'université 33400 TALENCE ou par mail à formation.na@cre.ffe.com au plus tard 20 jours avant le début de la formation



## COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE NOUVELLE AQUITAINE

## PERFECTIONNEMENT TECHNIQUE ET PÉDAGOGIQUE EN CCE (17)

#### **Finalité**

Cette formation a pour objectif principal d'accompagner les enseignants d'équitation dans le travail de leur cavalerie d'école pour l'améliorer en saut d'obstacles, dressage et cross et améliorer sa pédagogie pour perfectionner ses cavaliers.

## **Objectifs**

- Identifier et Analyser les problématiques rencontrées le couple cavalier/cheval sur le plat en vue du déroulement d'une reprise de dressage ; et dans l'enchaînement d'obstacles de Cross.
- Au regard des problématiques identifiées, concevoir et mettre en place des situations adaptées.

## Méthodes pédagogiques

La formation s'appuie sur un enseignement théorique et pratique :

- Mises en situation pratiques
- A partir des mises en situation, méthode participative et d'échange avec le groupe
- Bilan en fin de journée pour identifier les compétences acquises

#### **Contenus**

- Les observables du fonctionnement du cheval et du cavalier dans le travail sur le plat
- Les observables du fonctionnement du cheval et du cavalier dans le travail d'un enchaînement d'obstacles de cross
- Définition d'objectifs en fonction des problématiques rencontrées
- Conception et mise en place d'une progression technique pour répondre aux objectifs

#### **Evaluation de la formation**

Évaluation continue des acquis au cours de la formation par le formateur par le biais d'échanges et de questions / réponses.

Évaluation de la satisfaction en fin de formation sous forme de questionnaire auto-administré.

### **Intervenants**

Matthieu Van Landeghem: Instructeur, cavalier international en Concours complet

## Public et Pré-requis de la formation

Professionnels équestres titulaires d'un des diplômes suivants :

- Diplômes d'État : BAPAAT, BPJEPS AE, BEES, DEJEPS, DESJEPS, AQA.
- Titres à finalité professionnelle délivrés par la FFE : BAP, AP, AAE.
- CQP délivrés par la CPNE EE : CQP ASA, CQP EAE, CQP ORE
- Ou tout autre titre équivalent au sens de l'article L212.1 du code du sport ;
  - Licence FFE en cours de validité
  - Avoir 18 ans révolus
  - Carte Professionnelle en cours de validité

#### Déroulement

1 journée = 7 heures de formation

Les stagiaires doivent amener leur cheval en capacité au minimum d'enchainer un parcours de club 2 (pas de jeune chevaux, pas de chevaux avec problématique spécifique (élimination ... ) Pas d'entier. Possibilité de venir avec un cheval d'instruction. Pas de possibilité de louer un cheval sur place.

#### Lieu

#### **ECURIE DE ST CYR - 3 ST CYR - 17170 ST CYR DU DORET**

Les infrastructures sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Dans ce cas, merci de prendre contact avec le CRE au moment de votre inscription afin de prévoir les aménagements nécessaires au bon déroulement de votre formation.

#### **Dates et Horaires**

• 8 DÉCEMBRE 2025

horaires: 8h30-12h30 et 14h - 17h

#### **Effectif**

6 à 12 personnes

#### Coût-Financement

## **182** € pour la journée de formation

## \*Prise en charge possible :

- VIVEA pour les chefs d'exploitation (Demande collective en cours pour prise en charge à 100% des frais pédagogiques, être à jour de ses cotisations MSA)
- OCAPIAT pour les salariés (Financement des frais pédagogiques à hauteur de 50% via le Boost compétence, toutes les informations en cliquant ici)
- FIFPL Pour les indépendants: prise en charge possible de 50 % selon votre Contribution Formation Professionnelle. Reste à charge pour le stagiaire de 50%. Demande de prise en charge à transmettre au FIFPL 15 jours avant le début de la formation. \*\* Tarif révisé au 01/01/2025 au regard des retours des financements OPCO

Le CRENA attribue cette année une subvention exceptionnelle aux structures de Nouvelle Aquitaine envoyant leur salariés en formation pour un reste à charge des coûts pédagogiques à 0 € (50% OCAPIAT, 50% CRENA), même dispositif pour les auto entrepreneurs. Cette aide sera versée à la fin du cursus complet de formation.

## Renseignements

Comité Régional d'Equitation Nouvelle-Aquitaine

Coralie Bonneau - formation.na@cre.ffe.com - 07.88.45.11.08 (référente administrative et handicap)

Isabelle Burgot: isabelle.burgot@ffe.com - 06 10 43 44 93 (référente pédagogique)

Satisfaction: 1ère formation CCE organisée par l'Organisme de formation du CRENA